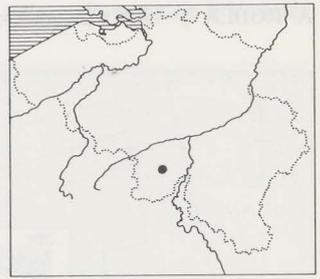


A. ROBER

Une villa gallo-romaine à Vodelée (comm. de Doische)

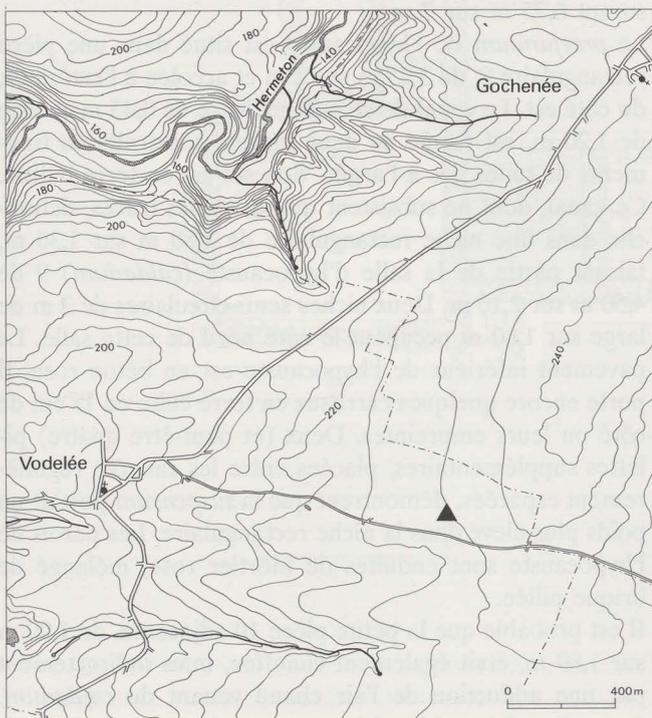


En septembre 1986, le Cercle de Recherches et d'Etudes Archéologiques entreprit, en collaboration avec le S.N.F., la fouille d'une villa gallo-romaine située à environ 1150 m à l'est du village de Vodelée. Elle occupe, en bordure de l'ancien chemin reliant Vodelée à Agimont, la partie haute d'un versant exposé au sud. Cette hauteur donne également une large vue vers la vallée de l'Hermeton, dont les méandres serpentent à plus d'1 km vers le nord-ouest. L'édifice est localisé dans la parcelle cadastrale n° 600, section B, sous la dénomination toponymique de "Vieille Terre au Couvent" (fig. 1 et 2).

Cette fouille put être entreprise grâce à l'autorisation aimablement accordée par le fermier et avec la collaboration de R. et M. Ameye et J.C. Hilson. Les contraintes imposées ultérieurement par le locataire, abrégant le délai de disponibilité du terrain, nous obligèrent cepen-

dant à accélérer les travaux, qui durent, en outre, être effectués dans des conditions climatiques très mauvaises, pendant la saison hivernale et en dehors de toute culture. Il fut en conséquence impossible de procéder au dégagement total du bâtiment. Nous avons cependant réussi d'en dresser le plan complet avec l'aide de moyens mécaniques, tout en soumettant les structures principales à un examen détaillé. La recherche et la fouille des bâtiments annexes furent toutefois impossibles.

Un dégagement total des vestiges ne s'avérait d'ailleurs guère nécessaire. L'érosion de la crête, accélérée par les travaux agricoles, a effacé toute stratigraphie et détruit le niveau d'occupation dans la majeure partie de l'édifice, à l'exception du radier de pavement dans le portique de la façade nord. Ainsi disparut quasi toute trace des structures internes au niveau du sol, qui auraient pu éclairer la fonction de certaines pièces, en particulier de la grande salle centrale. La plupart des murs étaient rasés jusqu'aux fondations et, dans la moitié sud du bâtiment, seules les structures profondes, tels que la cave, les bains et les hypocaustes présentaient un meilleur état de conservation.



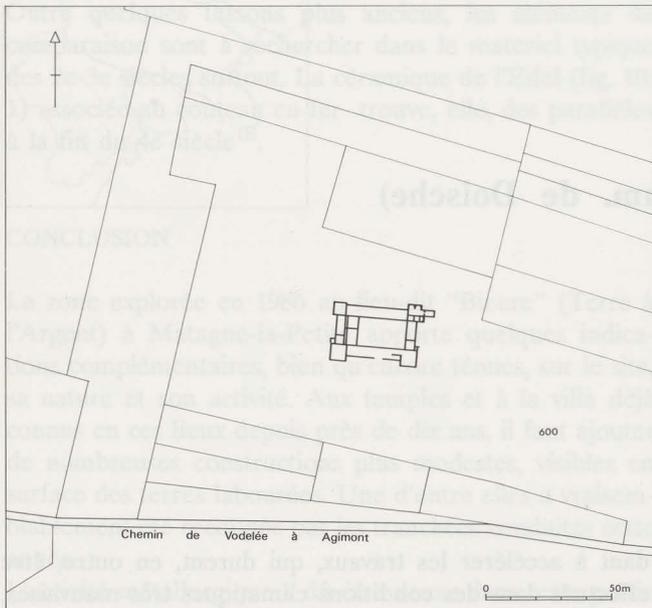
1 Situation topographique.

DESCRIPTION DES VESTIGES (fig. 4)

L'examen archéologique des vestiges a révélé le plan complet d'une maison d'habitation gallo-romaine de type classique. Son axe longitudinal est orienté NNE-SSE. Elle est formée essentiellement, dans son état final, d'une grande salle centrale, flanquée de petites pièces sur les bas-côtés, et précédée au nord et au sud de deux façades composées d'une galerie entre deux pièces ou pavillons d'angle en légère saillie.

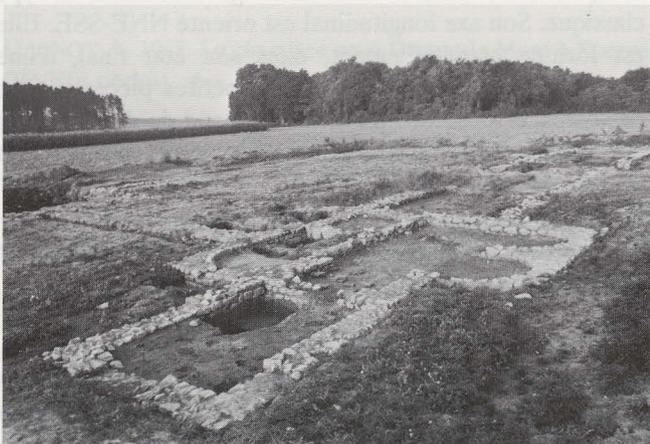
L'agencement des murs et l'emploi de mortiers de textures différentes permettent de discerner trois phases de construction principales.

Le premier état est représenté par le noyau de l'édifice, mesurant 23,95 m sur 11,70 m. Il est composé de la grande salle 1 (17,70 m sur 10,40) et des deux petites pièces latérales 2 et 3 situées à l'ouest, mesurant respectivement 4,10 m et 5,70 m sur une largeur constante de



2 Localisation de la villa sur un extrait du plan cadastral.

3,40 m. Les deux murs de fermeture à l'ouest, espacés d'environ 0,30 m et certainement contemporains, restent énigmatiques. Avaient-ils une fonction spécifique ou témoignent-ils simplement d'un changement intervenu en cours de construction? Les fondations en pierres sèches ont 0,70 m de large et s'enfoncent d'environ 0,40 m dans le sol en place. A hauteur du niveau d'occupation et des assises conservées, la largeur du mur se réduit à 0,60 m. Les rares assises conservées à l'angle nord-ouest, sont construites en petits blocs de calcaire soigneusement équarris et liés au mortier de chaux de teinte jaunâtre. D'après nos sondages, le sol de cet ensemble en grande partie érodé, était apparemment en terre battue. Signalons, dans l'angle est de la grande salle, la présence d'une fosse rectangulaire de 1,90 m sur 0,60 m, profonde de 43 cm, contenant de nombreux débris de destruction. Son fond était dallé de tuiles renversées. L'angle ouest de cette salle était bouleversé par l'installation d'un four circulaire, d'un diamètre de 2,80 m.



3 Vue générale du chantier avec les bains à l'avant-plan.

La première extension de ce noyau s'est effectuée vers le nord, où une première façade fut ajoutée. Ses murs viennent buter contre l'angle nord-ouest du premier édifice, auxquels ils ne sont pas liés. Il n'en subsiste que les fondations en pierres sèches, qui ont une largeur de 0,65 m. Cette façade est composée d'une galerie 4, large de 3,60 m et longue de 23 m. Elle contient encore les restes d'un enrochement de déchets de schiste tassés, constituant peut-être les fondations d'un pavement. Une fosse de forme rectangulaire, de 1 m sur 0,80 m et profonde de 0,41 m, est située contre le mur intérieur et dans l'axe de la pièce 2. Un dolium renversé (fig. 8: 27), calé par quatre petits pieux de bois, était posé sur le fond; ses parois internes étaient tapissées de charbon de bois et il contenait un crochet en fer (fig. 9: 44). Cette fosse était couverte de tuiles renversées.

Le mur extérieur de la galerie est bouleversé par l'installation d'un four de forme conique pareil à celui installé dans l'angle ouest de la grande salle. Il a un diamètre de 3,50 m et est profond de 1,22 m. Aucun élément pouvant préciser sa fonction n'a été découvert dans son remplissage. Il s'agit probablement d'un four à chaux.

Des deux pièces d'angle qui ont pu flanquer la galerie 4 de part et d'autre, subsiste seulement la pièce 6 à l'angle nord-ouest de l'édifice; elle mesure 4,20 m sur 4,40 m (*intra muros*). Son sol devait être en terre battue, tout comme celui de la pièce 7, large de 2,80 m. L'extrémité sud de celle-ci est occupée par un petit hypocauste, rajouté ultérieurement lors de la construction de la façade sud.

La pièce d'angle opposée, au nord-ouest, était sans doute symétrique et fut remplacée ultérieurement par les bains. Les fondations du mur est de la galerie y sont démolies pour faire place à la construction nouvelle. Ses bains sont groupés dans un pavillon rectangulaire plus grand, mesurant 6,75 m sur 7 m.

Le *praefurnium* de l'hypocauste est situé dans une pièce rectangulaire 8, de 3,25 m sur 2 m et accolée à l'extérieur, du côté est. Le canal de chauffage, large de 0,45 m et long de 1,20 m, est formé de deux murets construits en fragments de tuiles liés à l'argile. Son sol est en terre battue. Ce canal, dont ne subsistent que quelques traces, débouche dans une niche rectangulaire de 1,80 m sur 1,30 m, faisant partie de la salle d'hypocauste (*caldarium*) 9 de 4,50 m sur 2,10 m. Deux niches semi-circulaires de 2 m de large sur 1,60 m occupent le côté nord de cette salle. Le pavement inférieur de l'hypocauste est en béton rose. Il porte encore quelques carreaux en terre cuite de 18 cm de côté ou leurs empreintes. Deux (et peut-être quatre) pillettes supplémentaires, placées entre les rangées régulièrement espacées, démontrent que la *suspensura* portait un poids plus élevé dans la niche rectangulaire. Les parois de l'hypocauste sont enduites de mortier rose, mélangé de brique pillée.

Il est probable que la petite pièce 10 adjacente, de 1,90 m sur 1,80 m, était également chauffée, mais indirectement par une adduction de l'air chaud venant du *caldarium*. Son sol en béton blanchâtre est quasiment au même niveau, ses parois également couvertes d'un enduit.

La troisième salle de bain 11, le *frigidarium*, est composée d'une pièce de 2,20 m sur 1,80 m, au sol en béton en grande partie détruit et séparé, par un muret en fragments de tubulures, de la baignoire hémisphérique, mesurant 2 m sur 1,80 m. Le fond du bassin aux parois couvertes d'une mince couche (2 cm) de mortier rose, est entouré d'une plinthe en quart de rond couverte d'une peinture de couleur bleu-gris. L'évacuation de la baignoire est percée dans le mur est.

La construction des bains est caractérisée par l'emploi d'un mortier de chaux de teinte verdâtre, contenant des débris de schiste. Le même mortier est utilisé lors de la construction des pièces rajoutées à l'est du noyau primitif et de la façade sud. Il pourrait cependant s'agir d'un aménagement ultérieur, puisque le mur de la pièce 12, mesurant 3 m sur 6,95 m, n'est pas lié à ceux de l'installation de bains. Cette pièce 12 possède un sol en terre battue et était accessible de l'extérieur par une porte large d'environ 2 m.

La façade sud reprend l'agencement général de la façade originale, au nord. Sa longueur totale un peu plus élevée (28,40 m), les salles d'angle plus grandes ainsi que leur disposition en saillie de 2,25 m par rapport à la galerie, lui assurent une plus grande monumentalité. La parfaite symétrie de l'ensemble est encore accentuée par les deux petites pièces chauffées qui lui sont accolées derrière les deux salles d'angle.

La galerie mesure 21,25 m sur 3,60 m. L'interruption de ses fondations sur une longueur d'environ 2,75 m, à 10,40 m de l'angle ouest, pourrait marquer l'emplacement d'une entrée décentrée.

Du côté sud-ouest, la salle d'angle 14 mesure 5,65 m sur 5,25 m et est pourvue d'un pavement en béton rose fortement entamé par les labours. Vu son niveau relativement bas, il s'agit probablement d'un sol d'hypocauste, dont le *praefurnium* pouvait soit être situé au sud, où une brèche dans le centre de la paroi peut marquer l'emplacement du canal de chauffe, soit en 16. Le sol de la petite pièce 15 qui lui est accolée au nord, est par contre mieux conservé.



5 La cave.

Le béton porte de nombreuses empreintes de semelles cloutées. A côté de cette pièce et à l'extérieur du bâtiment, le petit réduit 16 de 1,40 m sur 1,20 m devait abriter le *praefurnium*.

Sous la pièce d'angle opposée, au sud-est, se trouve une cave 17 de 5,85 m sur 5,25 m. Ses murs bien conservés sont construits en assises régulières de moellons équarris et soigneusement jointoyés au mortier rose. Les joints sont soulignés d'un trait tiré au fer arrondi et relevé d'un filet rouge. A hauteur de la septième assise se situe une double arase de dalles en terre cuite (fig. 5). Notons cependant, dans l'angle nord-est, une interruption de 1,50 m. Le mur sud est percé à sa base par une canalisation de drain dont le réseau se marque encore légèrement dans le sol sableux de la cave. Au dessus de ce drain se trouve le soupirail large à sa base de 1,30 m et s'évasant vers l'extérieur. Cette cave était dépourvue de niches.

Le sol présentait des traces très nettes d'un incendie et était jonché de charbon de bois et de fragments de torchis brûlé. Dans l'angle est se trouvaient les traces de nombreuses poutres carbonisées d'une largeur d'environ 0,15 m et espacées de 0,15 m: il s'agit probablement des solives du plancher de la pièce située au rez-de-chaussée. Cette couche de destruction et le sol ont fourni de nombreux vestiges archéologiques qui appartiennent essentiellement au Bas-Empire.

L'entrée de la cave se trouve dans l'angle nord-est et débouche dans la galerie de façade 13. L'accès à la cage d'escalier est muré à l'aide de matériaux récupérés, des moellons non liés et une base de colonne. Derrière cette paroi grossièrement élevée, la cage d'escalier, large de 1,60 m, est comblée par des matériaux brûlés provenant de la destruction de l'édifice. L'escalier en bois s'amorce à 1,60 m de la cave par une poutre de bois carbonisée large de 0,40 m et haute encore de 0,16 m. Elle retenait les trois madriers qui supportaient les marches de l'escalier. D'après les traces laissées contre la maçonnerie, celles-ci étaient larges de 0,25 m, avec des contremarches hautes de 0,18 m.

Au nord de cette cave se trouve une petite pièce chauffée 18 de 3 m sur 3 m, avec un sol bétonné. Son *praefurnium* est situé à l'est et à l'extérieur, dans le petit réduit muré 19 de 1,20 m sur 0,80 m.

LE MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE

Le niveau d'occupation perturbé par les récupérateurs de matériaux et arasé par les travaux agricoles, a disparu dans la majeure partie de la villa et n'a pratiquement pas livré de matériel archéologique. Seules les structures profondes, tels que le *praefurnium* des bains et la cave, en contenaient un nombre plus élevé.

Les principales provenances de matériel et de monnaies sont désignées dans les descriptions ci-dessous par les lettres suivantes:

A: *praefurnium* des bains;

B: cave.

Monnaies (identification J. Lallemand)

Tétricus II. Imitation

C[]̄I[]̄ Tête radiée à dr.

.I^u/[] Femme à dr., sceptre, (?).

Ae: 1.08 g; 6. 13.5 mm. Imitations-17, 237. Prov.: A.

Hélène. Trèves, 327-328.

]LENA/[]GVSTA Buste drapé à dr.

SECVRITAS/REIPVBLICE *Securitas* à g., rameau, .STRE

Follis: 2.12 g; 6.

RIC 515. Prov.: B.

Gloria exercitus, deux étendards. Imitation.

I]V]CONSTANTIVSNOBC Buste lauré, cuirassé à dr.

GLOR/IAEXERC/[] Deux étendards entre les soldats,

TR]S]

Ae : 1.90 g; 6. 15.1 mm. Prov.: B.

Gloria exercitus, un étendard. Imitation.

Buste diadémé (rosettes), cuirassé et drapé à dr.

]EXER/CITV[] Un étendard entre les soldats, $\frac{V}{SLG}$

Ae: 0.96 g; 5. 13.9 mm. Prov.: B.

Urbs Roma/Constantinopolis. Imitation.

VRBS/[] Buste casqué à g. avec manteau impérial.

Victoire à g., bouclier, sceptre oblique; à dr., palme.

Ae: 0.71 g; 6. 10.9 mm. Imitations-18, 238. Prov.: B.

Urbs Roma. Imitation.

VRBS/ROMA Buste casqué à g. avec manteau impérial.

Louve avec jumeaux à g., surmontée de deux étoiles, TR]S]

Ae: 1.09 g; 6. 14.7 mm. Prov.: B.

Constant. Trèves, 347-348.

CONSTAN/SPFAVG Buste diadémé (rosettes), cuirassé et drapé à dr.

VICTORIAEDDAVGGQNN Deux Victoires, $\frac{\phi}{TRP}$

Follis: 2.20 g; 12.

RIC 185. Prov.: B.

Constant. Trèves, 347-348.

]/SPFAVG Buste diadémé, cuirassé et drapé à dr.

VICTOR[] Deux Victoires, $\frac{D}{TRP}$

Follis: 0.93 g; 12. Prov.: B.

Constant. Arles, 347-348.

]/SPFAVG[Buste lauré (rosettes), cuirassé et drapé à dr.

VICTOR[] Deux Victoires, $\frac{P}{PARL}$

Follis: 1.54 g; 6.

RIC 86. Prov.: B.

Constant. Trèves, 348-350.

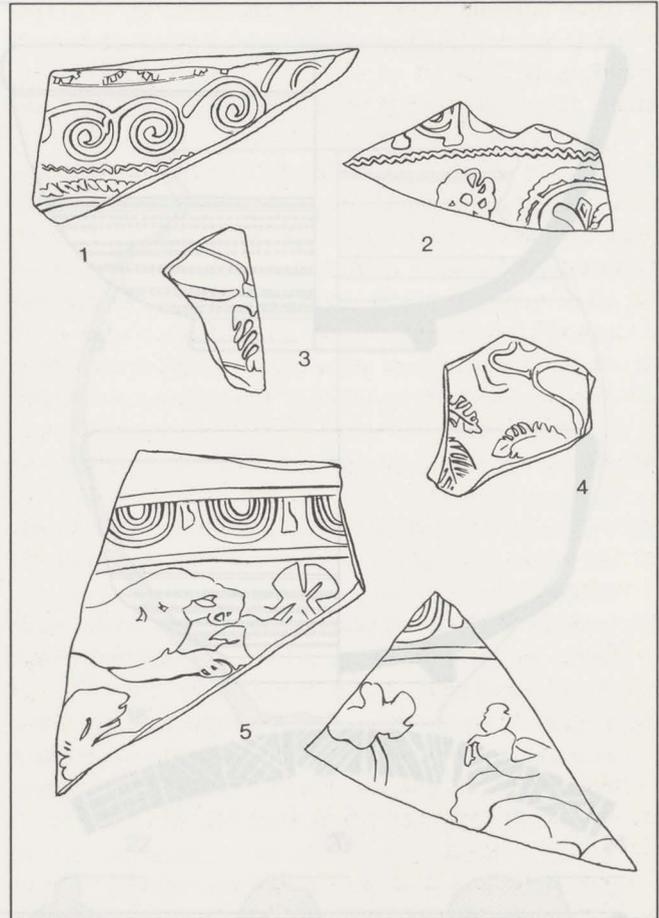
DNCONSTA/NSPFAVG Buste diadémé (perles), cuirassé et drapé à g., globe dans main dr.

FEL.TEMP.REPAR/ATI]O *Virtus* marchant à dr., tête à g.,

tirant ennemi hors d'une hutte, tenant lance, TRP

Aes 2: 4.30 g; 6.

RIC 221. Prov.: B.



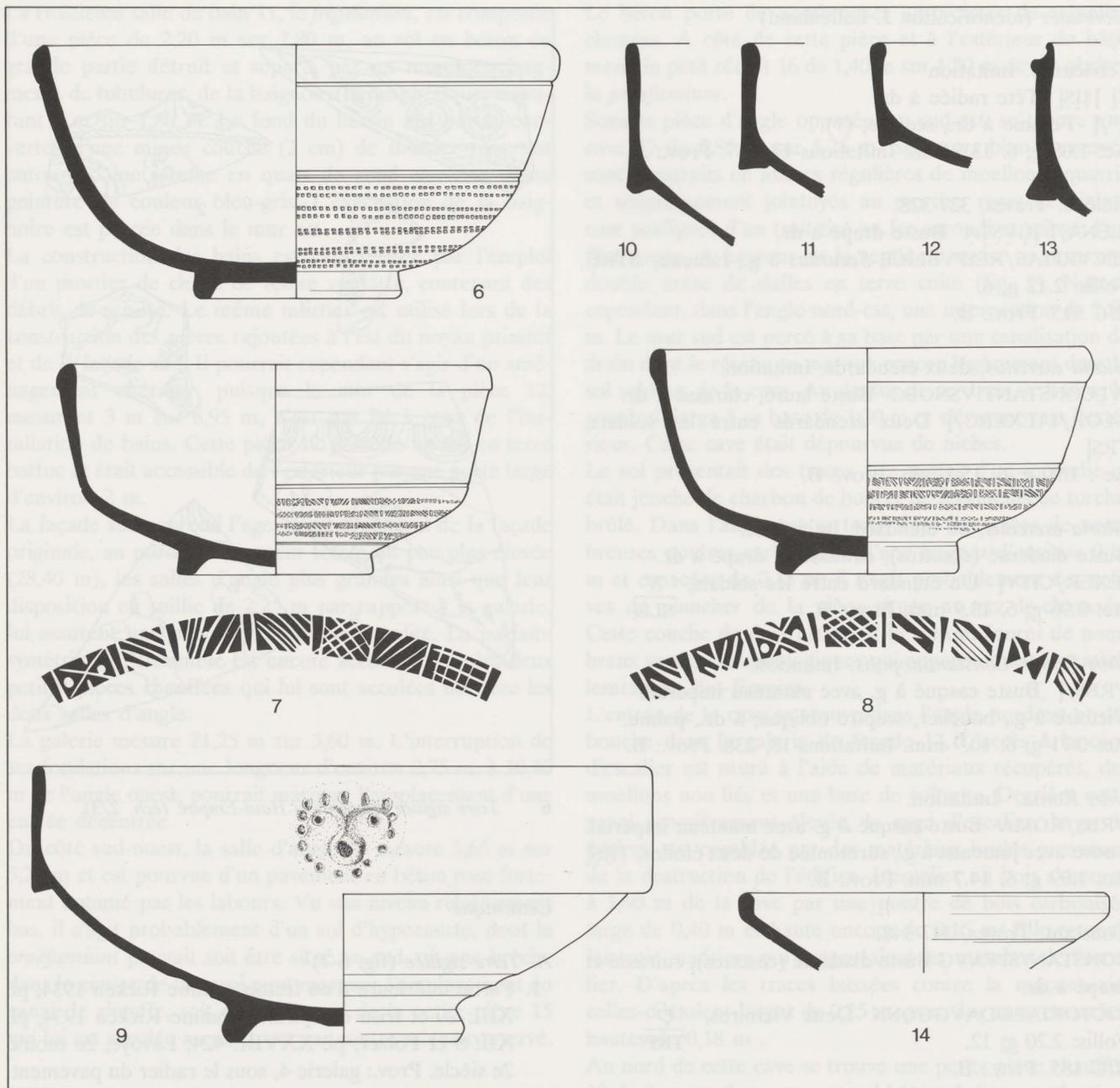
6 Terre sigillée décorée du Haut-Empire (éch. 2/3).

Céramique

A. Terre sigillée (fig. 6-7)¹

1. Partie inférieure d'un feston comme Ricken 1934, pl. XIII: 20 et frise de spirales comme Ricken 1934, pl. XII: 8 et Fölzer, pl. XXVIII: 424; Lavoye, 2e moitié 2e siècle. Prov.: galerie 4, sous le radier du pavement.
2. Oves, cœur avec orle double, dard confondu avec l'orle extérieur, cordon tremblé comme Ricken 1934, pl. XII: C; dans le champ, étoile à huit branches comme Ricken 1934, pl. XII:12; en dessous d'une arcade comme Ricken 1934, pl. XII: 23 et Fölzer, pl. XXVIII: 447, un trifol comme Ricken 1934, pl. XII, 17; Lavoye, potier aux oves C, 2e moitié 2e siècle. Prov.: idem.
3. Feuille comme Ricken 1934, pl. XIII: 11; Lavoye, 2e moitié 2e siècle. Prov.: idem.
4. Parties de feuilles comme Fölzer, pl. XXVIII, 395; Lavoye, 2e moitié 2e siècle. Prov.: idem
5. Oves, cœur filiforme, orle triple et dard à tête globuleuse, cordon d'une venue comme Chenet-Gaudron, fig. 54bis: T3; le dessus d'un coq comme Chenet-Gaudron, fig. 56: E; Lavoye, fin 3e siècle. Prov.: idem.

1 Nous remercions M. Michel Vanderhoeven pour l'identification des tessons 1-5.



7 Terre sigillée de l'Argonne (éch. 1/3; molettes 1/1).

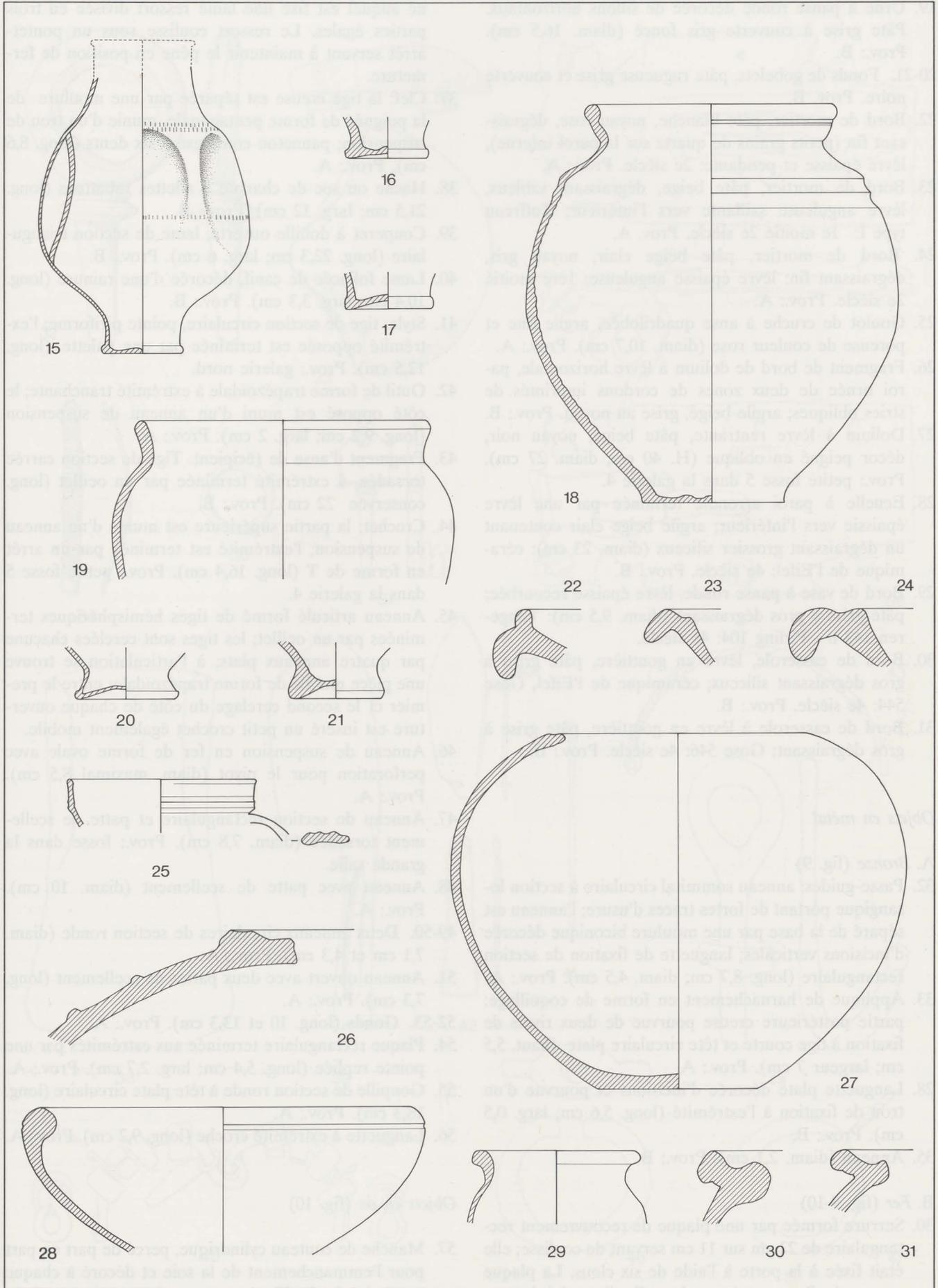
6. Bol Chenet 320b, molette 158 (H. 12 cm, diam. 25 cm): 4e siècle. Prov.: B.
 7. Bol Chenet 320, molette à casiers à comparer à la 196 (H. 10 cm, diam. 21 cm): 4e siècle. Prov.: B.
 8. Bol Chenet 320, molette à casiers à comparer à la 92 (H. 11 cm, diam. 20,5 cm): 4e siècle. Prov.: B.
 9. Terrine Drag. 45, déversoir en forme de tête de lion (H. 13 cm, diam. 23 cm); Chenet 330: milieu 3e siècle - début 4e siècle. Prov.: B.
 10-12. Fragments de trois terrines Drag. 45.
 13. Fragment de terrine Chenet 329I, décor de la bande verticale formé de filets creux parallèles: 4e siècle. Prov.: B.
 14. Assiette Gose 103: 2e moitié 4e siècle. Prov.: B.

B. Céramique vernissée (fig. 8)

15. Gobelet, panse à six dépressions ovales, col tronconique fracturé, pied étroit; l'épaule et le bas de la panse sont guillochés; pâte fine à engobe noir brillant (H. 16,5 cm, diam. 5,5 cm); Tongeren 223 - Gose 210-212: 2e moitié 3e - 2e moitié 4e siècle. Prov. B.
 16-17. Fonds de gobelets, pâte fine à engobe gris brillant. Prov. B.

C. Vaisselle commune (fig. 8)

18. Urne à panse globuleuse en céramique dite craquelée bleutée, épaule marquée de deux sillons, lèvres oblique; pâte grise à couverte gris bleu (H. 22,4 cm, diam. 13,5 cm); production champenoise. Prov.: B.



8 Céramique (éch. 1/3).

19. Urne à panse ronde décorée de sillons horizontaux. Pâte grise à couverte gris foncé (diam. 16,5 cm). Prov.: B.
- 20-21. Fonds de gobelets, pâte rugueuse grise et couverte noire. Prov. B.
22. Bord de mortier, pâte blanche, noyau rose, dégraissant fin (petits grains de quartz sur la paroi interne), lèvre épaisse et pendante: 2^e siècle. Prov.: A.
23. Bord de mortier, pâte beige, dégraissant sableux, lèvre anguleuse saillante vers l'intérieur; Tuffreau type I: 1^e moitié 2^e siècle. Prov. A.
24. Bord de mortier, pâte beige clair, noyau gris, dégraissant fin: lèvre épaisse anguleuse: 1^{ère} moitié 2^e siècle. Prov.: A.
25. Goulot de cruche à anse quadrilobée, argile fine et poreuse de couleur rose (diam. 10,7 cm). Prov.: A.
26. Fragment de bord de dolium à lèvre horizontale, paroi ornée de deux zones de cordons imprimés de stries obliques; argile beige, grise au noyau. Prov.: B.
27. Dolium à lèvre rentrante, pâte beige, noyau noir, décor peigné en oblique (H. 40 cm, diam. 27 cm). Prov.: petite fosse 5 dans la galerie 4.
28. Ecuelle à paroi arrondie terminée par une lèvre épaissie vers l'intérieur; argile beige clair contenant un dégraissant grossier siliceux (diam. 23 cm): céramique de l'Elifel: 4^e siècle. Prov.: B.
29. Bord de vase à panse ronde, lèvre épaisse recourbée; pâte grise à gros dégraissant (diam. 9,5 cm): Tongeren 143 b - Pirling 104: 4^e siècle.
30. Bord de casserole, lèvre en gouttière, pâte grise à gros dégraissant siliceux; céramique de l'Elifel, Gose 544: 4^e siècle. Prov.: B.
31. Bord de casserole à lèvre en gouttière, pâte grise à gros dégraissant; Gose 546: 4^e siècle. Prov.: B.

Objets en métal

A. Bronze (fig. 9)

32. Passe-guides: anneau sommital circulaire à section losangique portant de fortes traces d'usure; l'anneau est séparé de la base par une moulure biconique décorée d'incisions verticales; languette de fixation de section rectangulaire (long. 8,7 cm; diam. 4,5 cm). Prov.: A.
33. Applique de harnachement en forme de coquillage: partie postérieure creuse pourvue de deux rivets de fixation à tige courte et tête circulaire plate (haut. 5,5 cm; largeur 7 cm). Prov.: A.
28. Languette plate décorée d'incisions et pourvue d'un trou de fixation à l'extrémité (long. 5,6 cm; larg. 0,5 cm). Prov.: B.
35. Anneau (diam. 2,1 cm). Prov.: B.

B. Fer (fig. 9-10)

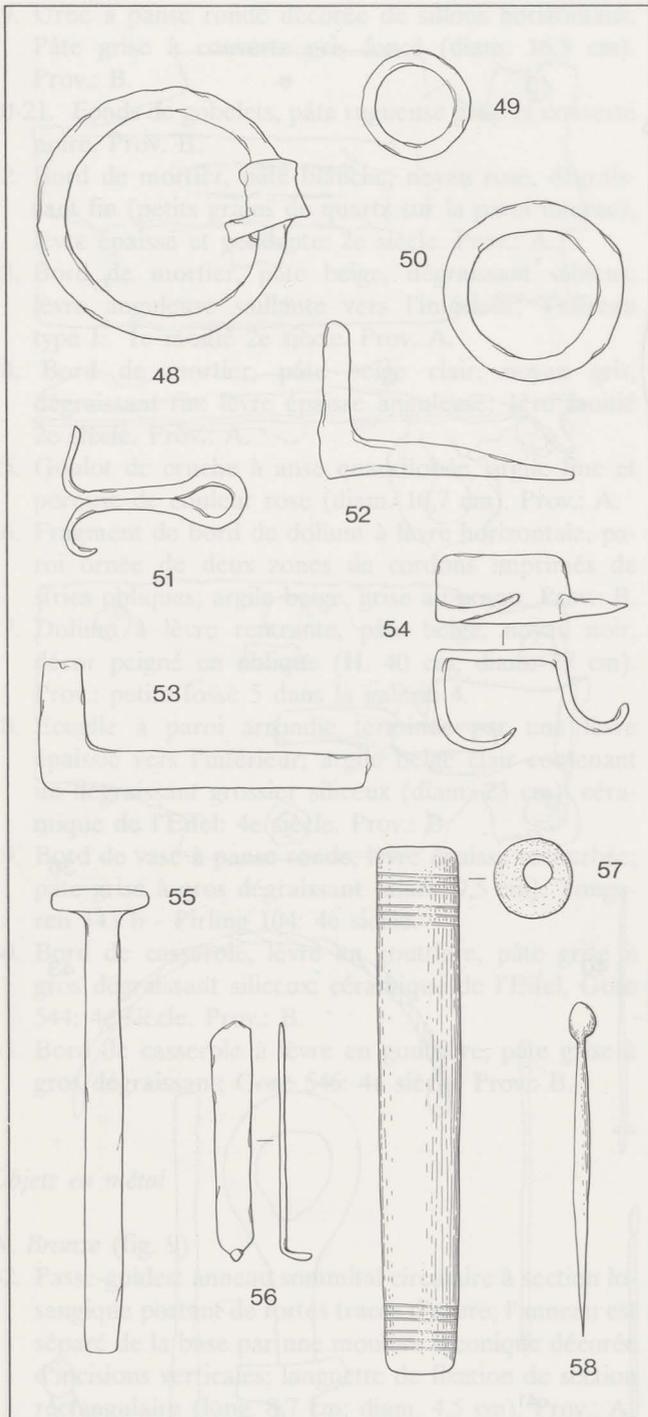
30. Serrure formée par une plaque de recouvrement rectangulaire de 22 cm sur 11 cm servant de coulisse; elle était fixée à la porte à l'aide de six clous. La plaque est percée d'une entrée par laquelle s'introduit le panneton de la clef. Le mécanisme est composé d'un pêne

auquel est fixé une lame ressort divisée en trois parties égales. Le ressort coulisse sous un pontet-arrêt servant à maintenir le pêne en position de fermeture.

37. Clef: la tige creuse est séparée par une moulure de la poignée de forme pentagonale, munie d'un trou de suspension; panneton complexe à six dents (long. 8,6 cm). Prov.: A.
38. Hache ou soc de charrue à ailettes rabattues (long. 21,5 cm; larg. 12 cm). Prov.: B.
39. Couperet à douille ouverte, lame de section triangulaire (long. 22,3 cm; larg. 6 cm). Prov.: B.
40. Lame foliacée de canif, décorée d'une rainure (long. 10,4 cm; larg. 3,3 cm). Prov.: B.
41. Style: tige de section circulaire, pointe piriforme; l'extrémité opposée est terminée par une palette. (long. 12,5 cm). Prov.: galerie nord.
42. Outil de forme trapézoïdale à extrémité tranchante; le côté opposé est muni d'un anneau de suspension (long. 9,2 cm; larg. 2 cm). Prov.: A.
43. Fragment d'anse de récipient. Tige de section carrée torsadée, à extrémité terminée par un oeillet (long. conservée 22 cm). Prov.: B.
44. Crochet: la partie supérieure est munie d'un anneau de suspension; l'extrémité est terminée par un arrêt en forme de T (long. 16,4 cm). Prov.: petite fosse 5 dans la galerie 4.
45. Anneau articulé formé de tiges hémisphériques terminées par un oeillet; les tiges sont cerclées chacune par quatre anneaux plats; à l'articulation se trouve une pièce mobile de forme trapézoïdale; entre le premier et le second cerclage du côté de chaque ouverture est inséré un petit crochet également mobile.
46. Anneau de suspension en fer de forme ovale avec perforation pour le pivot (diam. maximal 8,5 cm). Prov.: A.
47. Anneau de section rectangulaire et patte de scellement torsadée (diam. 7,8 cm). Prov.: fosse dans la grande salle.
48. Anneau avec patte de scellement (diam. 10 cm). Prov.: A.
- 49-50. Deux anneaux circulaires de section ronde (diam. 7,1 cm et 4,3 cm). Prov.: A.
51. Anneau ouvert avec deux pattes de scellement (long. 7,3 cm). Prov.: A.
- 52-53. Gonds (long. 10 et 13,3 cm). Prov.: A.
54. Plaque rectangulaire terminée aux extrémités par une pointe repliée (long. 5,4 cm; larg. 2,7 cm). Prov.: A.
55. Goupille de section ronde à tête plate circulaire (long. 18,3 cm). Prov.: A.
56. Languette à extrémité croche (long. 9,2 cm). Prov.: A.

Objets en os (fig. 10)

57. Manche de couteau cylindrique, percé de part en part pour l'emmanchement de la soie et décoré à chaque extrémité de six sillons en creux. (long. 10,4 cm; diam. 1,6 cm). Prov.: B.



10 Objets en fer (48-56: éch. 1/3) et en os (57-58: éch. 2/3).

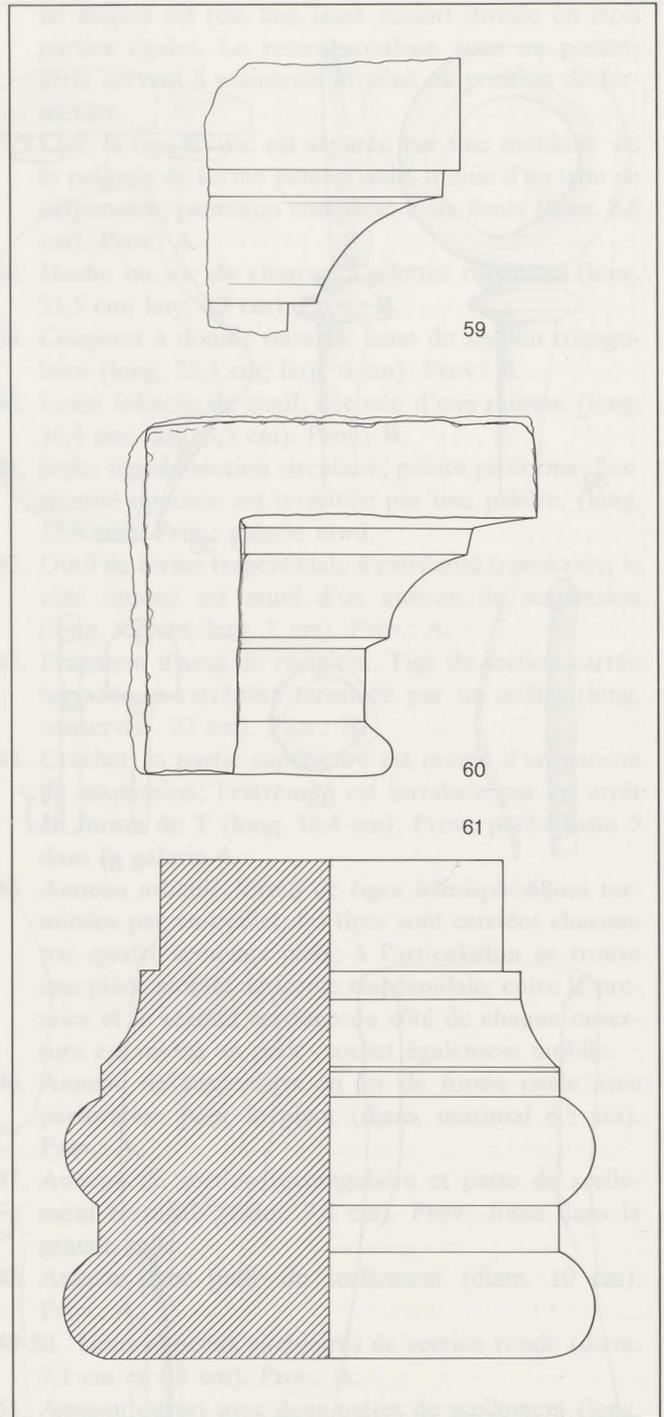
58. Epingle à tige de section circulaire, galbée, tête sphérique (long. conservée 6,6 cm). Prov.: B.

Matériaux de construction (fig. 11)

En calcaire bleu givetien.

59. Chapiteau fragmenté, composé d'un abaque carré et cavet droit.

60. Chapiteau de colonne adossée, composé d'un abaque carré et d'un cavet droit séparé de l'astragale par un gorgerin nu. (diam. 28 cm; haut. 18 cm). Prov.: B.



11 Chapiteaux et base de colonne (éch. 1/4).

60. Base de colonne composée de deux tores et d'un cavet renversé, séparés par des listels droits (diam. 28 cm; diam. colonne 18 cm; hauteur 26 cm). Prov.: B. Éléments de colonnes taillés par bouchardage et ciselure relevée aux angles.

SYNTHÈSE

La situation dominante sur un versant exposé au sud et au milieu de terres fertiles a favorisé l'implantation de la villa gallo-romaine de Vodelée à cet endroit. La topographie a

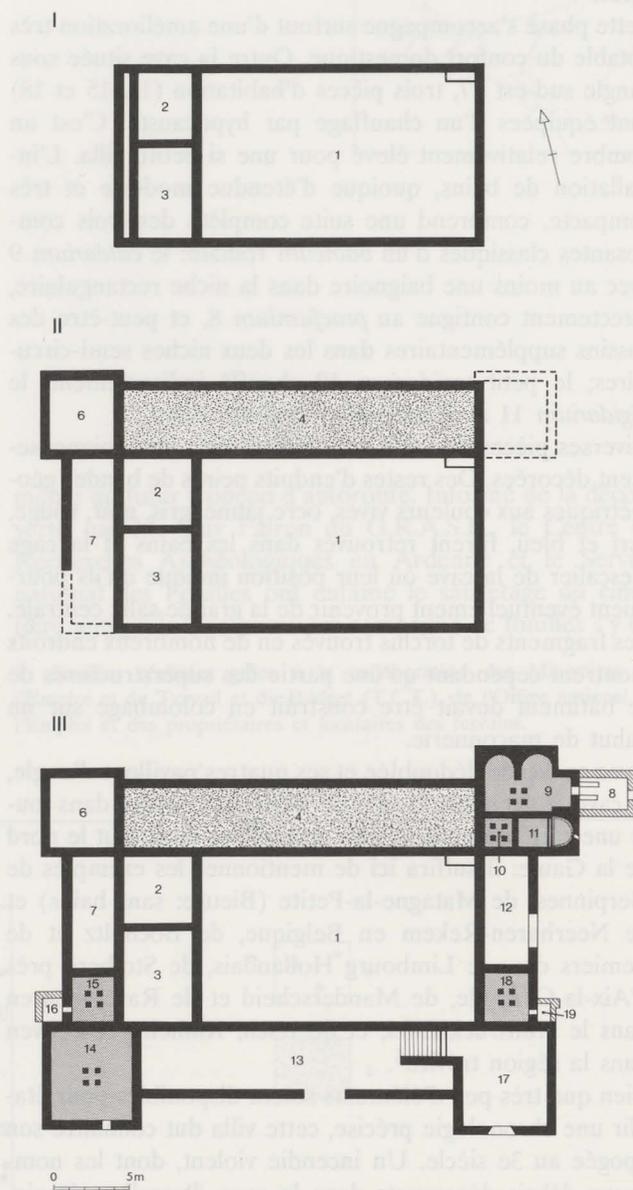
certainement influencé la disposition des deux façades: la première est tournée vers le nord, sans doute pour profiter de la large vue offerte vers la vallée de l'Hermeton; la seconde profite de son orientation vers le Midi.

L'édifice ne se trouve guère isolé à cet endroit. Il est situé à environ 300 m d'une voie supposée antique, venant de Philippeville et se dirigeant vers Givet. Le long de cette voie furent exhumés une tombe à incinération et un tumulus situés à proximité du lieu-dit "Croix-Libert"; ils livrèrent des urnes ainsi que des monnaies de Néron, Hadrien et Antonin le Pieux². Une fouille ultérieure permit encore la découverte d'une dizaine de tombes au même endroit, contenant un mobilier funéraire contemporain au précédentes³.

Les bâtiments annexes, que de nombreuses traces permettent de situer plus bas dans la pente, vers le sud, n'ont pu être reconnus. La fouille dut se limiter au seul corps de logis, dont le plan caractéristique s'intègre parfaitement dans la typologie des villas romaines dans le nord de la Gaule. Les phases de construction reconnues permettent d'en suivre l'évolution, mais la rareté du matériel recueilli laisse subsister des points d'interrogation quant à leur chronologie exacte.

La première phase présente un plan très simple et comprend le noyau rectangulaire de l'édifice (23,95 sur 11,70 m). Il est composé d'une grande salle 1, à laquelle deux petites pièces 2 et 3 sont accolées du côté ouest. La présence de cette grande pièce démontre clairement une influence indigène. Depuis la fouille de la villa romaine de Mayen, dans l'Eifel⁴, il n'est plus permis de douter que les grandes salles constituant l'élément essentiel des villas à portique les plus simples, résultent d'une simple transformation en maçonnerie de l'habitation traditionnelle en bois. Dans notre cas, il eut certes été souhaitable de pouvoir procéder au décapage intégral de cette pièce. Malgré l'érosion intense, ce décapage aurait pu nous permettre de constater la présence éventuelle d'un bâtiment indigène en bois antérieur, ou, comme ce fut le cas dans la villa de Bieure à Matagne-la-Petite⁵, de retrouver les supports internes que la grande portée rendait nécessaires pour soutenir la toiture.

Ce premier bâtiment est agrandi par l'adjonction d'une façade avec agencement tout à fait caractéristique des petites villas à portique: une galerie 4 longeant tout le côté nord du noyau primitif et deux pièces sans doute symétriques disposées en saillie aux angles du bâtiment, la pièce 6 et un précurseur très probable du pavillon des bains. La pièce 7 sur la façade latérale ouest complète le plan. Vu sa largeur limitée, il pourrait s'agir d'un portique latéral, mais le mauvais état de conservation ne permet plus de l'affirmer avec certitude. Les quelques tessons de terre sigillée décorée (n^{os} 1-5) découverts sous le radier dans la galerie 4 et datant de la seconde moitié et de la fin du 2^e siècle, fournissent un *terminus post quem* pour



12 Les trois phases dans l'évolution de la villa.

cette seconde phase de construction, à moins que le pavement n'ait été installé ultérieurement.

Bien que les murs des bains, d'une part, et de la façade sud et des ajoutés à l'est, d'autre part, ne soient pas liés, il n'est pas impossible que leur construction soit contemporaine. L'utilisation d'un mortier identique suggère au moins une succession rapide. Cette phase de construction, qu'aucun élément de datation direct ne permet de situer dans le temps, représente une transformation très profonde de la villa. L'ajoute d'une seconde façade au sud, quasi symétrique à la première mais un peu plus grande, renforce la monumentalité architecturale de l'édifice. Les mesures des quelques débris de colonnes semblent indiquer que la galerie était constituée de colonnettes placées sur un mur bahut. L'interruption des fondations suggérant

2 J.B. 1849.

3 A.B. 1877.

4 Oelmann 1925.

5 De Boe 1980.

la présence d'une entrée décentrée renforce cette hypothèse.

Cette phase s'accompagne surtout d'une amélioration très notable du confort domestique. Outre la cave située sous l'angle sud-est 17, trois pièces d'habitation (14, 15 et 18) sont équipées d'un chauffage par hypocauste. C'est un nombre relativement élevé pour une si petite villa. L'installation de bains, quoique d'étendue modeste et très compacte, comprend une suite complète des trois composantes classiques d'un *balneum* romain: le *caldarium* 9 avec au moins une baignoire dans la niche rectangulaire, directement contigue au *praefurnium* 8, et peut-être des bassins supplémentaires dans les deux niches semi-circulaires; le petit *tepidarium* 10 chauffé indirectement; le *frigidarium* 11 avec baignoire semi-circulaire.

Diverses pièces de cette villa étaient en outre soigneusement décorées. Des restes d'enduits peints de bandes géométriques aux couleurs vives, ocre jaune, gris, noir, rouge, vert et bleu, furent retrouvés dans les bains et la cage d'escalier de la cave où leur position indique qu'ils pourraient éventuellement provenir de la grande salle centrale. Les fragments de torchis trouvés en de nombreux endroits montrent cependant qu'une partie des superstructures de ce bâtiment devait être construit en colombage sur un bahut de maçonnerie.

Avec sa façade dédoublée et ses quatre pavillons d'angle, sa cave et ses bains, la villa de Vodelée s'intègre dans toute une série de petites villas éparpillées dans tout le nord de la Gaule: il suffira ici de mentionner les exemples de Gerpennes, de Matagne-la-Petite (Bieure: sans bains) et de Neerharen-Rekem en Belgique, de Bocholtz et de Lemiers dans le Limbourg Hollandais, de Stolberg près d'Aix-la-Chapelle, de Manderscheid et de Raversbeuren dans le Hunsrück-Eifel, et de Irsch, Kinheim et Leiwien dans la région trévière⁶.

Bien que très peu d'éléments soient disponibles pour établir une chronologie précise, cette villa dut connaître son apogée au 3^e siècle. Un incendie violent, dont les nombreux débris découverts dans la cage d'escalier témoignent clairement, détruisit la villa dans la seconde moitié du 3^e siècle. Une imitation de Tetricus II, provenant du *praefurnium* des bains, fournit un *terminus post quem* pour cette première destruction.

Une réoccupation de la villa est uniquement attestée par des témoins découverts dans la cave. Comme les niveaux d'occupation sont entièrement érodés, il n'est cependant pas impossible qu'elle se soit étendue à d'autres parties du bâtiment. La cave 17 est nettoyée et réutilisée, son entrée grossièrement murée. Des débris de poutres carbonisées, provenant sans doute d'un plancher effondré, indiquent que la pièce au-dessus de cette cave fut également remise en état. Le matériel archéologique découvert sous les cendres date de la première moitié du 4^e siècle. Les pièces de monnaies, formant une série de Hélène (327-

328) à Constant (348-350) semblent confiner cette réoccupation, sans doute très limitée, au 2^e quart de ce siècle et permet de situer l'abandon définitif de la villa, provoqué par un nouvel incendie violent, vers 350.

Post-Scriptum

Il est regrettable que cette fouille n'ait pu être achevée! Les raisons invoquées pour imposer l'arrêt des travaux sont d'autant plus incroyables qu'elle n'empêchèrent pas une reprise immédiate de la fouille par une autre équipe, du Centre d'Etudes et de Documentation Archéologiques de Treignes, en collaboration avec le Service de Préhistoire de l'Université de Liège, sous prétexte qu'il fallait "sauvegarder le maximum d'informations concernant cette villa"⁷. Nous ne pouvons qu'en déduire que l'équipe du C.E.R.E.A. fut délibérément évincée de ce chantier, afin que d'autres puissent s'en accaparer. C'est une attitude pour le moins déplorable, qui va à l'encontre des règles de déontologie les plus élémentaires! (G. De Boe)

BIBLIOGRAPHIE.

A.B. 1877: *Ann.Soc. arch. de Namur* XIV, 221.

CATTELAÏN P. 1987: La villa gallo-romaine des enragés à Vodelée: rapport préliminaire, *Infos-Archéo* (Centre d'études et de documentation archéologiques, Treignes) n° 15, sept. 1987, 5-9.

CHENET G. 1941: *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon.

CHENET G. & GAUDRON G. 1955: *La céramique sigillée d'Argonne des II^e et III^e siècles*, suppl. à Gallia VI, Paris.

DE BOE G. 1980: *Sanctuaire et villa à Matagne-la-Petite*. In: *Conspectus MCMLXXIX*, Archaeologia Belgica 223, Bruxelles, 60-63.

DRAGENDORF H. 1895: Terra sigillata. Ein Beitrag zur Geschichte der griechischen und römischen Keramik, *Bonner Jahrbücher* XLVI, 18-155.

FÖLZER E. 1913: *Die Bilderschüsseln der ostgallischen Sigillata-Manufakturen*, Bonn.

GOSE E. 1950: *Gefäßstypen der römischer Keramik im Rheinland*, Kevelaer (Gose).

J.B. 1849: *Ann. Soc. arch. de Namur* I, 374-375 et 482-483.

OELMANN F. 1928: Ein gallo-römischer Bauernhof bei Mayen, *Bonner Jahrbücher* 133, 51-140.

RICKEN H. 1934: Die Bilderschüsseln der Kastelle Saalburg und Zugmantel, *Saalburg Jahrbuch* VIII, 130-182.

VANVINCKENROYE W. 1967: *Gallo-Romeins Aardewerk van Tongeren*, Tongeren.

TUFFREAU-LIBRE M. 1980: *La céramique gallo-romaine dans le nord de la France*, 1980.

6 Renseignements G. De Boe.

7 Cattelain 1987.